

Réseaux électriques: enquête anti-cartel sur Siemens

Le 05 Février 2010

La Commission européenne a procédé le 20 janvier à des perquisitions chez plusieurs fabricants d'équipements pour réseaux électriques, dont l'allemand Siemens, car elles les soupçonne d'avoir constitué un cartel, ont indiqué différentes parties mercredi.



Bruxelles ne précise pas l'identité ni la nationalité des entreprises concernées, disant simplement dans son communiqué "avoir des raisons de croire que ces sociétés pourraient avoir violé les règles de la concurrence de l'UE qui interdisent les cartels et les pratiques restrictives".

Mais le conglomérat industriel allemand Siemens a confirmé à l'AFP être visé par l'enquête.

"Nous pouvons confirmer qu'il y a eu des perquisitions de la Commission européenne (chez Siemens). Siemens coopère intégralement avec les autorités", a déclaré un porte-parole du groupe de Munich, Jörn Roggenbuck.

Siemens "a déjà évoqué ce sujet à plusieurs reprises" dans des documents officiels concernant le 3e et le 4e trimestres de l'exercice 2009 ainsi que le trimestre de l'exercice 2010, a ajouté le porte-parole.

Les équipements en question sont des FACTS (systèmes flexibles de transmission en courant alternatif).

Il s'agit d'équipements électroniques permettant d'améliorer les capacités de transfert des réseaux électriques, entre autres en stabilisant la tension.

Selon des sources sectorielles, les perquisitions menées concerneraient des activités antérieures à l'année 2006.

Bruxelles précise que les perquisitions "ne signifient pas que les entreprises sont coupables" et constituent "un stade préliminaire" de son enquête, pour laquelle aucune échéance n'est fixée.

Thèmes : 
